



Responsable de la paie (Paie-maître)¹

N° de concours : 2122-PR-057 | N° de poste : 404-205-01

Service: Direction des ressources financières

Statut : Personne professionnelle régulière à temps complet

Supérieur.e immédiat.e : Directrice ou directeur adjoint.e de l'approvisionnement et de la rémunération

Période : Dès que possible;

Salaire : Salaire entre 48 689\$ et 83 462\$ par année;

Horaire : Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30;

Lieu de travail : 3800, rue Sherbrooke Est, Montréal.

Fonctions

Nature du travail

Relevant de la Directrice adjointe à la direction des ressources financières, l'analyste à la rémunération est le professionnel premier responsable des déboursés de la paie et de son contrôle afin d'assurer la conformité de la rémunération en lien avec les normes et les conventions collectives applicables

Le professionnel doit planifier, coordonner et superviser le travail du personnel de soutien qui relève hiérarchiquement de la direction adjointe. En conséquence, la personne agit en tant que responsable fonctionnel.

À son niveau, la personne est impliquée dans le traitement de la paie, ainsi que dans toutes les opérations nécessaires aux suivis administratifs et redditions de compte requis dans l'environnement d'un service de rémunération.

Principales tâches et activités

Traitement de la paie :

- Participe étroitement aux travaux de la planification des opérations du Service de la rémunération;
- Coordonne et supervise les opérations quotidiennes de l'équipe de la paie pour tous les groupes d'employés afin d'assurer la conformité de la rémunération en lien avec les normes et les conventions collectives applicables;
- Prend en charge les problématiques les plus complexes liées à la paie courante, aux rétroactions, aux corrections de dossiers de paie et assure, au besoin, le suivi avec les employés concernés;
- Recueille, classe et s'assure de la conformité des données nécessaires au traitement de la paie incluant la documentation administrative tout en veillant à leur conservation;

¹ La personne aura le statut d'analyste dans le plan de classification du personnel professionnel.

- Responsable du dépôt de la paie pour tous les employés selon les échéanciers prévus en collaboration avec l'institution bancaire;
- Transmet selon les échéances prévues et leurs modes de communication les rapports reliés aux déboursés des paies aux différentes instances reliées au ministère de l'Éducation notamment les rapports S3iGRH;
- Prend en charge l'opération annuelle de production des feuillets fiscaux et veille au respect de toutes les obligations fiscales et légales;
- Coordonne et supervise l'application des paramètres ayant un impact sur la paie dans les conventions collectives;
- Valide l'intégrité du traitement de la paie, produit des rapports et analyse les écarts.
- Analyse, prépare et applique la mise à jour des fichiers pour les provisions salariales.

En collaboration avec le Service des ressources humaines :

- Planifie les échéanciers de paie en collaboration avec le service des ressources humaines;
- Prépare, coordonne et assure le respect des échéances prévues au calendrier des opérations au service de la paie;
- Prépare et réalise les activités nécessaires à la nouvelle année civile ainsi que de la nouvelle année scolaire;
- Participe à la préparation budgétaire du plan annuel des effectifs et prépare le budget des salaires incluant les révisions en cours d'année.

Responsabilités fonctionnelles du personnel :

- Coordonne et supervise les opérations quotidiennes de l'équipe de la paie pour tous les groupes d'employés;
- Analyse, améliore et développe des outils pour l'équipe de la rémunération;
- Assure un soutien dans toutes autres tâches reliées à la paie des employés.

Rapports financiers et autres redditions de comptes :

- Planifie, participe et encadre le personnel pour toutes les activités de paie de fin de période et de fin d'année;
- Concilie les données relatives à la masse salariale, en vue de la production du SPOC et transmet ledit rapport dans le délai prescrit;
- Vérifie le solde au grand livre et réalise les opérations nécessaires pour la conciliation comptable des registres de salaires avec les registres comptables;
- Collabore avec son supérieur immédiat à la préparation des rappels nécessaires auprès des autres services du Collège;
- Prépare des feuilles de travail, des analyses et des conciliations nécessaires pour le mandat de vérification externe, lorsque requis;
- Effectue les redditions de compte requises dans les délais prescrits;
- Participe au plan d'action du Service de la rémunération et des finances :
 - Participe à la planification et à la production du plan d'action du Service de la rémunération et participe à sa réalisation;
 - Participe à la planification et à la réalisation du plan d'action du Service des finances en fonction de ses mandats.

Contribuer à l'amélioration des processus et à la documentation des contrôles internes :

- Procède à l'analyse des procédures administratives existantes et recommander des modifications nécessaires pour assurer un contrôle interne adéquat. Notamment :
 - Maintenir à jour les procédures, processus et les systèmes de traitement de la paie en vigueur afin de suivre l'évolution de la vie administrative du Collège;
 - Collaborer à la mise sur pied de nouveaux systèmes et procédures;
 - Contribuer à la révision et à l'élaboration de politiques, de règlements, de programmes et de guides en fonction des objectifs établis;
 - Développer et mettre en place des pratiques de travail efficaces et sécuritaires;
 - Voir au maintien du classement des dossiers et de la documentation en fonction du système de gestion documentaire de la direction, incluant la documentation électronique.

Tâches diverses :

- Agit à titre de personne ressources pour les sujets reliés à la rémunération;
- Maintenir ses connaissances relatives aux différentes lois, règlements et normes spécifiques au domaine de la paie;
- Au besoin, effectuer d'autres tâches en période de vacances et d'absence des membres du service;
- Élaborer, superviser et coordonner la réalisation d'analyses spécifiques;
- Au besoin, agir comme pair d'expérience dans le cadre du programme d'insertion professionnelle et d'évaluation du personnel professionnel.

Accomplir au besoin toutes autres tâches connexes.

Qualifications requises

Scolarité

Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié ou dans une discipline connexe ou toute autre combinaison jugée équivalente par l'autorité compétente.

Expérience

Détenir trois (3) années d'expérience pertinente en lien avec l'emploi.

Exigences

- Maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit. La personne doit réussir le test écrit;
- Maîtriser les logiciels Word et Excel. La personne doit réussir les tests Word et Excel informatiques;
- Connaissance d'un logiciel de paie.

Atouts

- Être membre de l'Association canadienne de la paie;
- Connaissance du logiciel CLARA PAIE;
- Connaissance du milieu collégial ou du secteur public ou parapublic;
- Expérience de travail dans un contexte syndiqué.

Le Collège de Maisonneuve souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Seuls les candidats retenus, lors de la présélection, reçoivent un appel afin d'être convoqués au(x) test(s) de sélection et à l'entrevue.

COMMENT POSTULER?

Les personnes intéressées doivent compléter leur profil de candidature et postuler sur l'affichage numéro **2122-PR-057** avant 16 h 30, le **5 juin 2022**, à <http://www.cmaisonneuve.qc.ca/emploi>.

À PROPOS DU COLLÈGE DE MAISONNEUVE

Le Collège de Maisonneuve est un établissement d'enseignement supérieur reconnu pour la qualité de ses programmes et centré sur la réussite éducative de ses 7 000 étudiants, jeunes et adultes. Bien campé dans son quartier, le Collège de Maisonneuve se veut accueillant et sans frontière pour que l'on s'y sente comme chez soi. Une vie interculturelle active contribue au dynamisme de Maisonneuve et enrichit la communauté.

En considérant ses trois centres collégiaux de transfert de technologie, le Collège figure parmi les acteurs influents en matière de recherche, d'innovations sociales, scientifiques et technologiques, contribuant à l'essor des organisations d'ici et d'ailleurs.

LE COLLÈGE DE MAISONNEUVE, C'EST COMME CHEZ SOI AVEC...

DES CONDITIONS GAGNANTES POUR S'ÉPANOUIR :

- Facile d'accès en transport en commun
- Possibilité de télétravail
- Politique de conciliation travail-famille
- Horaire de 35 heures par semaine ou moins
- 20 jours de vacances annuelles et 13 jours fériés (Jusqu'à 2 mois de vacances pour les enseignants)
- Banque de congés maladie et sociaux
- Régime de retraite (RREGOP)
- Assurances collectives
- Remboursement du perfectionnement et des frais de scolarité
- Programme d'aide aux employés
- CPE La Vermouilleuse (priorité aux employés)
- Rabais de 30 % pour l'inscription d'une activité physique
- Tarifs préférentiels (Appel, Rogers, Énergie Cardio, etc.)

UNE VOLONTÉ D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION

Le Collège est signataire de la charte Dimensions et souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics.

200 000 PI² POUR SE DÉGOURDIR :

- Jardin intérieur
- Bibliothèque
- Cafétéria
- Gymnase
- Salle de musculation
- Piscine
- Librairie
- Clinique de santé en hygiène dentaire et en soins infirmiers

DES ACTIVITÉS GRATUITES POUR ÉCHANGER ET SE DIVERTIR :

- Conférences
- Expositions
- Spectacles
- Activités sociales et de reconnaissance

8 000 PERSONNES POUR SE SOUTENIR :

- 1 000 employés
- 7 000 étudiants
- + de 10 services administratifs
- + de 20 départements d'études

